Bruxelles, le 30 janvier 2017

Chers amis qui se sont inscrits à P.W.K.F. Sport for All de U.P.K.L., dont le siège est en Belgique, à Bruxelles, rue de la Presse, 4; Membre observateur de la Commission XG HEPA.

La Convention PWKF tenue le 22 janvier dernier a marqué le début d'une nouvelle ère.
Au cours de ces 26 ans, nous avons eu la chance de grandir professionnellement, avec satisfaction et quelques défaites.
Nous sommes toujours enthousiasmés par le succès de l'événement auquel ont participé plus de 300 personnes, ainsi que par la direction de EWuF et Iwuf; les deux principales organisations sportives de Wushu et Kung Fu.

La présence de certains observateurs internationaux confirme le prestige de P.W.K.F. sur la scène mondiale. Le public a eu l'occasion d'écouter les mots précieux prononcés par certains invités distingués, tels que:

**M. Paul G. Hoglund, ingénieur -** Membre de la commission des arts martiaux TAFISA, Président de WJJC, et vice-président de WJF et U.P.K.L;
**M. Gleb Muzrukov** Vice-président de I.Wu.F., Président de la Fédération Wushu de Russie;
**M. Petru Grindeanu** Vice-président de E.Wu.F., Président de la Fédération Wushu de la Roumanie,

Qui ont rendu l'événement encore plus prestigieux, confirmant leur volonté de travailler ensemble pour le développement du Wushu.

Être un membre de PWKF est un honneur, et cela nous donne le prestige international qui nous fait des partenaires privilégiés des institutions européennes, des écoles et des fédérations sportives internationales.

En tant que chef de département, cependant, mon devoir est de vous montrer comment préserver ce privilège et je veux contribuer au développement de PWKF en améliorant l'organisation afin qu'elle puisse devenir une lumière directrice dans le monde du sport.

Donc, je vous invite à travailler ensemble pour améliorer l'organisation. L'objectif de P.W.K.F. est d'être une lumière dans le monde de Wushu for All.

La lumière de P.W.K.F. doit être une attraction irrésistible pour tous ceux qui pratiquent le Wushu et pour les débutants et, pour que cela se produise, nous devons tous accomplir notre devoir et travailler pour le bien commun en utilisant la langue chinoise des arts tout en respectant les traditions qui envisagent les différences entre les disciplines, les styles et les écoles, pour protéger ce patrimoine culturel et une source inépuisable de richesse utile pour répandre l'harmonie et la paix.

Travailler pour atteindre des objectifs élevés a un impact positif sur le rôle social que nous jouons dans un domaine spécifique et apporte des avantages économiques et sociaux.

Le sport en général, et les arts martiaux en particulier, n'ont pas toujours été cohérents et clairs envers les associés.
Mais pour P.W.K.F., la transparence est extrêmement importante. Avec le secrétaire général de U.P.K.L., l'organisme qui nous offre une couverture institutionnelle et surveille nos activités afin d'assurer la plus haute qualité de services proposée par P.W.K.F. aux utilisateurs, nous avons décidé de réformer notre équipe de direction (instructeurs et arbitres) pour créer un registre des instructeurs et des arbitres de PWKF.

## Ligne directrices de la procédure

**Instructeurs:**

Le registre des instructeurs est la synthèse des pensées précédemment exprimées. Être inclus dans ce registre ne signifie pas seulement respecter les obligations du règlement, mais c'est l'essence même de ce que nous sommes, ce que nous encourageons dans le monde entier, l'harmonie que nous partageons en travaillant ensemble sur le projet de P.W.K.F..

## LA STRUCTURE DE FORMATION DE PWKF

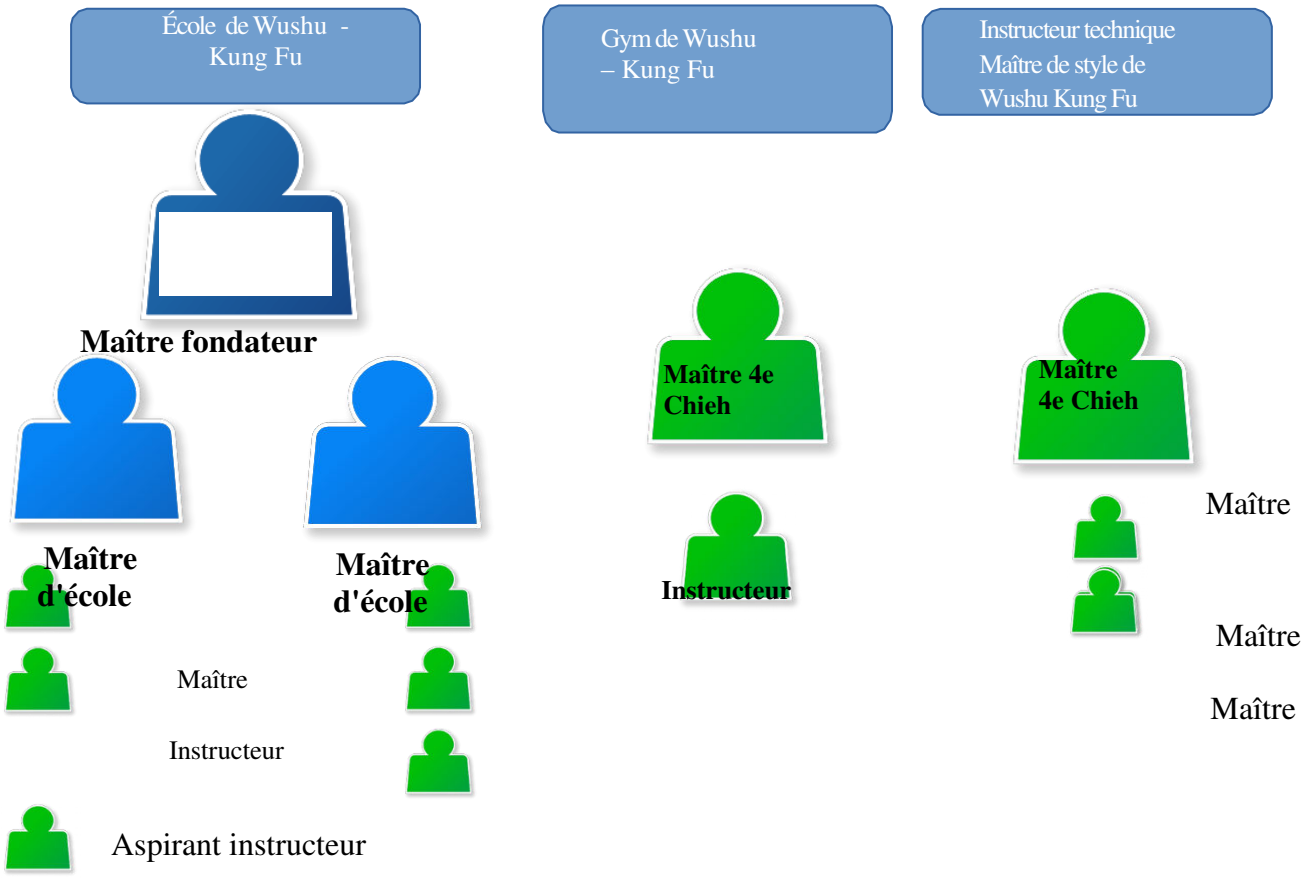

**MAÎTRES FONDATEURS**

Les maîtres fondateurs de P.W.K.F. sont nommés par le chef de département tel que proposé par le chef du comité national responsable, qui est chargé d'examiner les curriculum vitae en fonction de la qualification requise.

Prérequis et obligations du Maître fondateur:

1. Les Maîtres fondateurs doivent avoir les caractéristiques suivantes: Avoir plus de 45 ans et posséder au moins le 6ème niveau Chieh (Duan), ainsi que le certificat de European Social Sports Coach.
2. Les maîtres fondateurs coordonnent au moins 2 maîtres d'école qui travaillent avec une équipe composée de maîtres, d'instructeurs et d'aspirants instructeurs (au moins 3 unités pour chaque maître d'école). L'école compte au moins 50 étudiants inscrits à P.W.K.F., et en tout cas pas moins de 80% des membres inscrits. Si l'école, pour quelque raison que ce soit, n'atteint pas les 50 unités requises pour les maîtres fondateurs, tous les membres doivent être inscrits à P.W.K.F.
3. À la fin d'Octobre de chaque saison, ils soumettent leur programme technique et les applications des nouveaux aspirants instructeurs, ainsi que et les passages de grade et de qualification de l'équipe.
4. Tous les quatre mois, ils communiquent les plans de développement de l'école pour permettre à P.W.K.F. de planifier les actions de soutien requises.
5. Ils organisent des cours à l'école en fonction de leurs propres inclinations et aspirations, tout en respectant les besoins des étudiants et en assurant la disponibilité de cours pour les athlètes professionnels et les amateurs, ainsi que pour les cours éducatifs, culturels et martiaux.
6. Ils favorisent la participation de leurs étudiants à des sessions de formation organisées par P.W.K.F. d'autres maîtres fondateurs.
7. Ils enregistrent sur les registres spéciaux tout passage de grade et qualification et ils mettent à jour le Pass PWKF.
8. Ils organisent des cours pour les instructeurs conformément au Règlement de P.W.K.F., en utilisant la plate-forme de formation e-learning disponible sur et ils émettent les diplômes et certificats U.P.K.L. - P.W.K.F. – IICQ.
9. Pour les passages au 4ème niveau de Chieh (Duan) et les niveaux suivants, ils se réunissent (dépenses supportées par l'école), la Commission étant composée d'au moins un membre externe nommé par le chef du département ou le chef du comité national.
10. Chaque école doit inclure parmi ses membres le nom d'au moins un arbitre pour chaque style enseigné; et assurer sa participation aux cours organisés par P.W.K.F. pour les arbitres.
11. Ils doivent se mettre à la disposition de P.W.K.F. gratuitement une fois par an pour mener des activités fédérales pendant pas plus de 2 jours consécutifs.
12. Ils conservent un registre distinct pour les cours professionnels et éducatifs, ils complètent le formulaire ATHLÈTE PROFESSIONNEL et, tous les 3 mois, ils informent P.W.K.F. de la mise à jour de ces formulaires afin que la préparation et ses résultats puissent être surveillés et que les athlètes puissent être convoqués à des compétitions internationales.
13. Ils informent le chef du département et le chef du comité national de toute invitation internationale à des concours autres que ceux organisés par P.W.K.F. afin que les athlètes puissent être autorisés à y participer.
14. Ils s'engagent à promouvoir, dans l'école, l'enseignement du style tout en respectant les principes traditionnels et les méthodes scientifiques avancées. Le but pédagogique de l'enseignement doit être dirigé vers la promotion des droits de l'homme consacrée dans la Charte de l'O.N.U. de 1948. Au début de chaque saison, ils doivent donner à P. W.K.F. les noms des formes traditionnelles divisées par niveaux.
15. Ils encouragent le processus de gemmation des maîtres d'école. Ceux qui ont perdu la collaboration (non consensuelle) de 2 ou 3 maîtres d'école ne peuvent pas devenir des maîtres fondateurs.
16. P.W.K.F. et U.P.K.L. accordent, sur demande avec un préavis de 30 jours, le parrainage gratuit pour les sessions de formation organisées par les maîtres fondateurs dans les pays de l'Union européenne.
17. Les maîtres fondateurs peuvent enseigner dans les écoles de Wushu Kung Fu, les gymnases locaux et dans les écoles publiques (Qualification découlant du titre de European Social Sports Coach). Les maitres fondateurs sont également autorisés à organiser des cours pour des groupes d'athlètes et d'instructeurs résidant dans des pays de l'Union européenne. Pour cette activité, P.W.K.F. et U.P.K.L. doivent accorder, sur demande avec un préavis de 30 jours avant l'événement, leur parrainage gratuit.

**Maîtres d'école**

Chez P.W.K.F. les maîtres d'école sont nommés par le chef du comité national tel que proposé par le maître fondateur. Prérequis et obligations du Maître d'école.

1. Ils ont au moins 35 ans, ont le titre de Maître et au moins le 5ème niveau Chieh (Duan), et ils ont également la certification de European Social Sport Coach.
2. Ils coordonnent, selon les directives du Maître Fondateur, les activités de coaching.
3. Ils peuvent être responsables de cours de style spécifiques (y compris les cours professionnels, éducatifs, culturels, martiaux).
4. Ils peuvent représenter, comme délégué par le Maître Fondateur, l'école dans les réunions fédérales.
5. Ils sont qualifiés pour organiser des cours dans l'école selon les directives du Maître Fondateur et sont qualifiés pour enseigner aux gymnases locaux tout en respectant les principes traditionnels de l'école de référence.

6. Ils s'engagent dans la poursuite de leur croissance professionnelle pour devenir Maîtres Fondateurs selon la règle de la gemmation. Les maîtres d'école, après 2 ans d'activité dans l'école, peuvent proposer la gemmation d'un Maître subalterne; à la troisième gemme, ils seront reconnus comme maîtres fondateurs.
7. S'ils quittent l'école en raison de conflits avec le Maître Fondateur, ils renoncent au titre de Maître de groupe et conservent le titre de Maître Chieh (Duan). Pour le respect de la dignité du Maître Fondateur et le Maître d'école impliqués dans ce malheureux processus, un communiqué de presse sera envoyé par P.W.K.F. à toutes les écoles pour les informer de l'expulsion (sans préciser les motifs) et de la révocation du titre de Maître d'école.
8. Ils s'engagent à favoriser la participation de leurs étudiants dans les cours et les concours organisés par P.W.K.F.
9. Ils s'engagent à promouvoir, dans l'école, l'enseignement du style tout en respectant les principes traditionnels et les méthodes scientifiques avancées. Le but pédagogique de l'enseignement doit être dirigé vers la promotion des droits de l'homme consacrée dans la Charte de l'O.N.U. de 1948.
10. Ils participent aux commissions d'examen pour l'émission des certificats de passage de niveau, jusqu'au 4ème niveau Chieh.
11. P.W.K.F. et U.P.K.L. accordent, sur demande avec un préavis de 30 jours, le parrainage gratuit pour les sessions de formation organisées par les maîtres fondateurs dans les pays de l'Union européenne.
12. Les maîtres d'école peuvent enseigner dans les écoles de Wushu Kung Fu, les gymnases locaux et dans les écoles publiques (Qualification découlant du titre de European Social Sports Coach). Les maitres d'école sont également autorisés à organiser des cours pour des groupes d'athlètes et d'instructeurs résidant dans des pays de l'Union européenne. Pour cette activité, P.W.K.F. et U.P.K.L. doivent accorder, sur demande avec un préavis de 30 jours avant l'événement, leur parrainage gratuit.

**Maîtres de style**

Chez P.W.K.F., les Maîtres de style sont nommés par le chef du comité national.
Prérequis et obligations du Maître de Style.

1. Ils ont au moins 40 ans, ont le titre de Maître et au moins le 5ème niveau Chieh (Duan), et ils ont également la certification de European Social Sport Coach.
2. Ils sont responsables des activités d'un personnel technique composé d'au moins trois maîtres.
3. Ils peuvent être responsables de cours de style spécifiques (y compris les cours professionnels, éducatifs, culturels, martiaux).
4. Ils sont qualifiés pour organiser des cours dans l'école selon les directives du Maître Fondateur et sont qualifiés pour enseigner aux gymnases locaux tout en respectant les principes traditionnels su style de référence.
5. Ils s'engagent dans la poursuite de leur croissance professionnelle pour devenir des Maître Fondateurs en acceptant toute règle.
6. Ils s'engagent à favoriser la participation de leurs étudiants dans les cours et les concours organisés par P.W.K.F.
7. Ils s'engagent à promouvoir, dans l'école, l'enseignement du style tout en respectant les principes traditionnels et les méthodes scientifiques avancées. Le but pédagogique de l'enseignement doit être dirigé vers la promotion des droits de l'homme consacrée dans la Charte de l'O.N.U. de 1948.
8. Ils participent aux commissions d'examen pour l'émission des certificats de passage de niveau, jusqu'au 4ème niveau Chieh.
9. P P.W.K.F. et U.P.K.L. accordent, sur demande avec un préavis de 30 jours, le parrainage gratuit pour les sessions de formation organisées par les maîtres fondateurs dans les pays de l'Union européenne.
10. Les maîtres de style peuvent enseigner dans les écoles de Wushu Kung Fu, les gymnases locaux et dans les écoles publiques (Qualification découlant du titre de European Social Sports Coach). Les maitres de style sont également autorisés à organiser des cours pour des groupes d'athlètes et d'instructeurs résidant dans des pays de l'Union européenne. Pour cette activité, P.W.K.F. et U.P.K.L. doivent accorder, sur demande avec un préavis de 30 jours avant l'événement, leur parrainage gratuit.

**Maîtres**

Chez P.W.K.F., les maîtres reçoivent le grade et la qualification de Maître par le Maître Fondateur et le Maître d'école.
Prérequis et obligations du Maître.

1. Ils ont au moins 30 ans, ont au moins le 4ème niveau Chieh (Duan), et ils ont également la certification de European Social Sport Coach.
2. Ils peuvent être responsables de cours de style spécifiques (y compris les cours professionnels, éducatifs, culturels, martiaux) et ils enseignent selon les directives émises par le Maître de l'école ou par le Maître Fondateur.
3. Ils sont qualifiés pour enseigner aux gymnases locaux tout en respectant les principes traditionnels de l'école de référence.
4. Ils s'engagent à favoriser la participation de leurs étudiants dans les cours et les concours organisés par P.W.K.F.
4. Ils s'engagent dans la poursuite de leur croissance professionnelle pour devenir des Maître d'école en acceptant toute règle.
6. Avoir contribué à la croissance d'un instructeur P.W.K.F. et avoir enseigné à l'école pendant au moins deux années consécutives sont les exigences minimales qui permettent aux maîtres d'école de proposer la promotion d'un maître en tant que Maître d'école.

7. S'ils quittent l'école en raison de conflits avec le Maître Fondateur ou le Maître d'école, ils renoncent au titre de Maître et conservent le titre d'Instructeur Chieh (Duan). Pour le respect de la dignité du Maître Fondateur et le Maître d'école impliqués dans ce malheureux processus, un communiqué de presse sera envoyé par P.W.K.F. à toutes les écoles pour les informer de l'expulsion (sans préciser les motifs) et de la révocation du titre de Maître.
8. Les maîtres peuvent enseigner dans les écoles de Wushu Kung Fu, les gymnases locaux et dans les écoles publiques (Qualification découlant du titre de European Social Sports Coach). Les maitres sont également autorisés à organiser des cours pour des groupes d'athlètes et d'instructeurs résidant dans des pays de l'Union européenne. Pour cette activité, P.W.K.F. et U.P.K.L. doivent accorder, sur demande avec un préavis de 30 jours avant l'événement, leur parrainage gratuit.

**Instructeurs**

Chez P.W.K.F., les instructeurs obtiennent le grade et la qualification par le Maître Fondateur et le Maître d'école, si approuvé par les Maîtres et après avoir suivi avec succès le cours de formation.
Prérequis et obligations de l'Instructeur.

1. Ils ont au moins 23 ans et ont au moins le 2ème niveau Chieh (Duan).
2. Ils participent, au moins une fois par an, aux cours de perfectionnement organisés par P.W.K.F. pour être inclus dans le registre des entraîneurs de l'association.
3. Ils participent aux cours organisés par le Maître Fondateur.
4. Ils enseignent aux athlètes conformément aux directives émises par le Maître de groupe ou le Maître, s'ils les soutiennent dans leurs activités.
5. Ils sont qualifiés pour enseigner dans les écoles publiques seulement s'ils ont la certification de European Social Sport Coach.
6. Ils s'engagent à promouvoir, dans l'école, l'enseignement du style tout en respectant les principes traditionnels et les méthodes scientifiques avancées. Le but pédagogique de l'enseignement doit être dirigé vers la promotion des droits de l'homme consacrée dans la Charte de l'O.N.U. de 1948.
7. Les instructeurs peuvent enseigner dans les écoles de Wushu Kung Fu et les gymnases locaux, mais seulement pour soutenir les Maîtres, et dans les écoles publiques (Qualification découlant du titre de European Social Sports Coach).

**Aspirants instructeurs**

Chez P.W.K.F., les aspirants instructeurs reçoivent le grade et la qualification par le maître fondateur après avoir passé les examens sur des sujets théoriques.
Prérequis et obligations de l'Aspirant instructeur.

1. Ils ont au moins 19 ans et ont au moins le 1er niveau Chieh (Duan).
2. Les aspirants instructeurs sont ceux qui ont passé le cours théorique offert sur la plate-forme e-learning www.sport-education.eu.
3. Pour des raisons légales, ils ne peuvent enseigner qu'avec le soutien d'un maître P.W.K.F. ou entraîneur ayant une qualification supérieure.
4. Ils doivent participer aux cours organisés par l'école et par P.W.K.F.
5. Ils s'engagent à promouvoir, dans l'école, l'enseignement du style tout en respectant les principes traditionnels et les méthodes scientifiques avancées. Le but pédagogique de l'enseignement doit être dirigé vers la promotion des droits de l'homme consacrée dans la Charte de l'O.N.U. de 1948.

**TOUS LES COURS POUR L'ÉMISSION DES QUALIFICATIONS DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS PAR LA CHEF DU COMITÉ NATIONAL DE P.W.K.F. ET COMMUNIQUÉS AU CHEF DU DÉPARTEMENT DE P.W.K.F. QUI TIENT LE REGISTRE INTERNATIONAL DISPONIBLE AU BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LES AUDITS.**
**SEULEMENT CEUX QUI SONT INCLUS DANS LE REGISTRE TECHNIQUE DE P.W.K.F. SONT AUTORISÉS À SIGNER LES PASSES BUDO.**

Avant le 25 février, tous les membres mentionnés dans cette liste sont invités, conformément à l'article 13 du Règlement de P.W.K.F., à compléter les procédures suivantes:

Les maîtres fondateurs doivent présenter une demande de renouvellement de leur qualification en envoyant leur CV et un organigramme de leur école, avec le siège social et les succursales et les noms, contenant la proposition des Maîtres de groupe, Maîtres, Instructeurs, aspirants instructeurs, arbitres et juges, ainsi que le nombre d'athlètes inscrits à l'école.

Il est important d'adapter les qualifications techniques à la structure de P.W.K.F. pour répondre aux normes européennes et nous permettre d'enseigner le style selon sa philosophie et le respect des droits de l'homme.

Ceux qui souhaitent se qualifier comme Maîtres, Maîtres d'école et Maitres fondateurs, s'ils ne possèdent pas la certification de European Social Sport Coach, doivent commencer ou compléter le programme qui donne la qualification par la certification de la qualité et les compétences pour enseigner dans les écoles publiques selon le protocole d'accord et la note ministérielle n . 9445 du 21 décembre 2016.

Une telle certification vous permettra également de travailler dans votre domaine de référence et de donner plus de prestige et d'améliorer l'image de l'école. Je suis sûr que, à moyen terme, cette action apportera de nombreux avantages.

Les instructeurs sont également invités à se connecter à la plate-forme de formation e-learning disponible sur www.sport-education.eu afin d'étudier les sujets scientifiques et d'apprendre tout ce qu'ils doivent savoir pour devenir des instructeurs ou des aspirants instructeurs.

Le badge (crédits) délivré par la plate-forme vous permettra d'assister au cours technique et pratique pour les instructeurs autorisés par P.W.K.F. et dispensé à l'école.
Le cours de formation comprend deux étapes:
1) La participation à des cours théoriques avec des leçons d'e-learning disponibles sur www.sport-education.eu

2) Une formation technique délivrant le certificat de European Sport Sport Coach et confirme la qualification technique de P.W.K.F..

**Frais de participation:**

Pour l'inauguration de P.W.K.F., les tarifs et des facilités de paiement très favorables ont été émis:

**1)** Tous les European Social Sport Coaches, avec une certification valide et à jour avec les paiements au 31 janvier 2017, peuvent assister aux cours pour obtenir la qualification technique de P.W.K.F. requise (Maître Fondateur, Maître d'école, Maître, Instructeur) **sans aucuns frais supplémentaires).**

**2)** Les entraîneurs (anciens Maîtres Fondateurs, Maîtres d'école, Maîtres P.W.K.A.) inscrits à P.W.K.F. au plus tard le 6 février 2017 qui ne sont pas qualifiés en tant que European Social Sport Coaches doivent payer des frais de € 740,00.
Les frais exigés pour assister aux cours de "Théorie" (domaine technique) sont inclus (promotion).

**3)** Les entraîneurs (anciens Maîtres Fondateurs, Maîtres d'école, Maîtres P.W.K.A.) dont le certificat de European Social Sports Coach a été suspendu ou révoqué au cours des deux années précédentes, peuvent accéder au programme en payant des frais de € 610,00.

Les frais exigés pour assister aux cours de "Théorie" (domaine technique) sont inclus (promotion).

4) Les instructeurs (ancien P.W.K.A.) qui veulent enseigner dans les gymnases ou les écoles de wushu – kung fu doivent assister aux cours de "Théorie" après avoir payé des frais de € 240,00. Seulement les instructeurs intéressés à enseigner dans les écoles publiques doivent s'inscrire au cours pour obtenir le certificat de European Social Sports Coach. Ils peuvent accéder au programme en payant des frais de € 490,00.

Les frais exigés pour assister aux cours de "Théorie" (domaine éducatif) sont inclus (promotion).

5) Les aspirants instructeurs qui désirent se joindre au programme d'enseignement pour l'année 2017 peuvent s'inscrire gratuitement aux leçons théoriques, domaine "technique". Encore une fois, nous voulons soutenir le processus de qualification des nouvelles générations avec nos programmes professionnels.

6) Les formateurs techniques d'une autre organisation qui s'inscrivent avant le 28 février 2017 recevront les avantages mentionnés au point 2 et leur niveau technique sera reconnu à condition qu'ils soient certifiés par des organisations sportives reconnues par U.P.K.L.

7) Les instructeurs détenteurs d'un certificat de European Social Sport Coach d'une autre organisation qui pratiquent les arts chinois reconnus par P.W.K.F. peuvent bénéficier des mêmes avantages de gratuité du point 1) s'ils s'inscrivent à P.W.K.F. avec au moins 10 étudiants.

Au cours des années à venir, **le renouvellement de la qualification technique, y compris le renouvellement de la certification annuelle pour l'enseignement, coûtera € 180,00.**

**Les frais de qualifications qui incluent l'émission des documents énumérés dans le tableau seront publiés le 1er janvier 2018.**

| **Qualification** | **Frais des cours de théorie e-learning** | **Frais des activités pratiques** | **Documents émis** |
|---|---|---|---|
| Aspirant instructeur | € 240,00 | Comme demandé par l'école, jusqu'à € 200,00 | Diplôme P.W.K.F. |
| Instructeur | € 490,00 | Comme demandé par l'école, jusqu'à € 200,00 | Diplôme P.W.K.F. |
| Entraîneur – instructeur European Social Sport | € 640,00 | | Certification U.P.K.L.-IICQ et Diplôme P.W.K.F. |
| Entraîneur - Maître European Social Sport | € 840,00 | | Certification U.P.K.L.-IICQ et Diplôme P.W.K.F. |
| Entraîneur - Maître d'école ou de style European Social Sport | € 920,00 | | Certification U.P.K.L.-IICQ et Diplôme P.W.K.F. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Entraîneur - Maître Fondateur<br><br>European Social Sport | € 1.130,00 | | Certification U.P.K.L.-IICQ et Diplôme P.W.K.F. |

Ceux qui croient avoir atteint l'apogée de leur carrière en tant qu'enseignants et ne veulent pas se conformer à la directive de P.W.K.F maintient **pendant 1 an** la qualification obtenue pendant le processus d'inscription et correspondant au système P.W.K.F. en vigueur.
Cependant, ce choix entraînera la **"congélation de leur carrière".** Cela signifie que ceux qui ont fait ce choix ne progresseront pas dans leur carrière en tant qu'entraîneurs, n'obtiendront pas de nouvelles qualifications et n'atteindront pas de grades supérieurs; ils ne bénéficieront pas de parrainage de P.W.K.F. et U.P.K.L. et ne recevront pas de contributions financières et les documents officiels délivrés par P.W.K.F. et U.P.K.L.
Chaque année, cependant, ils devront participer à la réunion annuelle pour la révision de leur qualification après avoir payé les frais exigés.

À la fin du processus de requalification décrit aux points 1-2-3-4-5-6-7, les documents suivants sont émis.
DIPLÔME D'ENSEIGNANT TECHNIQUE P.W.K.F. DE:
[Maîtres fondateurs, Maîtres scolaires, Maîtres, Instructeurs, Aspirants Instructeurs]
CERTIFICAT DE QUALITÉ EUROPEAN SOCIAL SPORT COACH certifiant la qualification d'instructeur technique de P.W.K.F..

Tous les paiements (à l'exception des renouvellements) peuvent être répartis en tranches sans

intérêts, comme suit:

Jusqu'à € 400,00 - 4 mois
Jusqu'à € 600,00 - 6 mois
Jusqu'à € 1.000,00 - 10 mois
La procédure d'inscription sur le site www.sport-education.eu, le formulaire de paiement et le brouillon du registre sont joints au présent document.

**TABLE DES TEMPS, CEINTURES ET NIVEAUX PWKA POUR LES PASSAGES DE GRADE**

**Toutes les écoles et les maîtres fondateurs sont libres d'effectuer le passage de grade et de gérer leurs uniformes et ceintures, ainsi que le calendrier des passages de grade, mais ils doivent se conformer au moins au tableau ci-dessous pour adapter les programmes des différents écoles P.W.K.F..**

| GRADE INFÉRIEURS | 7 JI | 6 JI | 5JI | 4JI | 3JI | 2JI | 1JI | 1CHIEH(DUAN) CEINTURE NOIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **CEINTURE:** | LES COULEURS SERONT LES COULEURS DÉPOSÉES PAR LE MAITRE FONDATEUR | | | | | | | |
| **MOIS DE PRATIQUE:** | CHAQUE PASSAGE DE GRADE PREND DE 4 A 6 MOIS<br>LE PASSAGE À LA CEINTURE NOIRE DU 1ER GRADE PEUT ÊTRE EFFECTUÉ APRÈS AU MOINS 4 ANS DE PRATIQUE | | | | | | | |
| **ÂGE MIN. DE L'ATHLÈTE** | 5 | 6 | 6 | 7 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| **NIVEAU** | P | P | P | I | I | I | I | A |

| **UPPER LEVELS** | 2 CHIEH | 3 CHIEH | 4CHIEH | 5 CHIEH | 6CHIEH | 7 CHIEH | 8 CHIEH |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **CEINTURE** | NOIRE | NOIRE | NOIRE | NOIRE | NOIRE | NOIRE | NOIRE |
| **MOIS DE PRATIQUE** | 24 | 36 | 36 | 48 | 60 | 60 | 60 |
| **ÂGE DE L'ATHLÈTE** | 18 | 21 | 30 | 33 | 39 | 44 | 50 |
| **NIVEAU** | A | A | A | A | M | M | M |

**Pour les cours d'arbitrage d'une durée minimale de 30 heures, tous les cours de formation et toutes les compétitions auxquelles l'athlète a participé en tant qu'assistant des arbitres seront valides.**
**Les cours d'arbitrage sont divisés en 2 parties - Théorie et réglementation (e-learning) et activités techniques-pratiques.**

| | **NIVEAU MINIMUM** | |
|---|---|---|
| ARBITRE RÉGIONAL | 2 JI | 18 |
| **ARBITRE NATIONAL** | 1 JI | 18 |
| **ARBITRE INTERNATIONAL** | 5 CHIEH | 39 |

**Contributions économiques**
Les maîtres fondateurs qui, en 2017 et pour les années suivantes, ont complété la procédure administrative de U.P.K.L. et P.W.K.F. recevront, le 31 janvier de l'année suivante, les contributions financières suivantes. Pour chaque membre en règle avec les qualifications et les renouvellements.

- Maître d'école € 90.00
- Maître € 45,00
- Instructeur € 45,00
- Aspirant instructeur € 45,00

**Pour chaque nouveau cours**
- European social Sport Coach € 150.00
- Instructeur € 50,000
- Aspirant instructeur € 25,00
- Arbitre € 25,00

Une fois que nous avons reçu votre CV et une lettre autorisant sa publication conformément aux lois sur la vie privée en vigueur en Belgique et en Italie, après avoir vérifié le respect régulier des obligations conformément au Règlement P.W.K.F. signé lors de l'inscription, il sera publié et promu par l'intermédiaire de P.W.K.F. et U.P.K.L. sur les sites Internet.

Mes Meilleures
salutations.

P.W.K.F. Département Sport for All de U.P.K.L.
4 Rue de la Presse
1000 Brussels M.

Walter Lorini

---

Le chef de département

Document notifié à
U.P.K.L.
Bureau du Secrétaire
Général
le:10 février 2017